

G2, R2: Circuits du Luguet

Samedi 10 octobre 2026

Départ du centre de vacances d'Ardes-sur-Couze à partir de 8 heures

Le Signal du Luguet (1547 m) est le point culminant du Cézallier, vaste plateau volcanique à cheval sur les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal, situé entre les monts du Sancy et les monts du Cantal.

La matinée qui précède l'assemblée générale sera consacrée à la visite de ce site avec 3 options : gravel, route ou VTT.

R2a: Circuit du Luguet, version gravel : 58 km, 1215 m de dénivelé et 5 cols

<https://centcols.org/membres/cctours/tours.php?lieu=Ardes&an=2026&id=G2a>

Au départ d'Ardes, descendre dans la vallée de la Couze (D36) et au pont tourner à droite sur la D23 en direction de Chassagne. La route monte sur 6 km jusqu'à un col topographique non nommé (alt 974 m), marqué d'une simple croix, à l'intersection des routes de La Chapelle-Marcousse et des villages de Marcousse et Jogeat. Suivre à gauche la direction de Marcousse, la pente est rude, proche de 10%. On s'élève en direction du parc éolien de La Mayrand.

Le goudron cesse après le village de Marcousse et cède la place à une piste engravée où il faut un peu slalomer entre les plus grosses pierres et les creux où le gravier s'entasse. La piste franchit un point haut puis redescend vers le col de la Liste (1131 m) qui se situe au pied de la 3^{ème} éolienne en partant du nord.

On trouve alors une route en parfait état qui descend à droite vers le village de Venèche. Traverser le village (route ancienne en moins bon état) et prendre à gauche une voie communale (marquée réservée aux ayants-droits, en vélo ça passe) qui monte à la Chapelle de la Croix Maubert (1156 m).

Suivre alors la D 32 à gauche, passer à La Cabanne (1143 m) et peu avant la route de Brion qu'on distingue sur la droite (célèbre foire traditionnelle, il faut goûter au moins une fois à la convivialité des casse-croûtes dans les burons !) tourner à gauche sur la D36, direction St-Alyre-es-Montagne et franchir le col de la Volpilière (1227 m).



Col de la Liste

Au km 24, avant d'arriver à St-Alyre-es-Montagne, tourner à droite sur la D721 en direction de Jassy, puis de Boutaresse. La route contourne le Chabrut, visible à gauche, un petit mont qui domine St-Alyre avec deux bosses caractéristiques, tel un chameau posé dans la vallée !

A Boutaresse, on laisse sur la droite le col de Chamaroux distant de 4 km (D724), et on continue sur la D721 qui franchit le col de Vestizoux (1317 m) avant de passer au village de Parrot (ancienne station de ski de descente dans les années 60-70, aujourd'hui on n'y pratique plus que le ski de fond ou les raquettes). La route contourne alors le spectaculaire cirque d'Artoux avant d'arriver au village du Luguet.

Au Luguët, nous ne prendrons pas aujourd'hui la route d'Anzat, mais un raccourci sur la gauche qui rejoint la D23 à La Freidière. Traverser Prassinnet et aux Baraques de Boisseuge quitter la D23 (retour direct à Ardes-s-Couze) pour la D126 à gauche direction Aubignat, le col de la Pierre Plantée (1129 m) et Mazoires.

Au centre bourg de Mazoires prendre à droite la route de Vèze, et au-delà de ce village, monter au dernier col de la journée : le col de Chire Blanc (1065 m), pas de panneau sommital. Il ne reste plus qu'à descendre vers Ardes-sur-Couze en passant vers La Rochette, Pérérol (château) et en longeant le parc animalier d'Ardes. On rejoint la route principale (D 23) quasiment à l'entrée d'Ardes-sur-Couze.



Col de Chire Blanc

R2: Circuit du Luguët, version route : 55 km, 1109 m de dénivelé et 4 cols

<https://centcols.org/membres/cctours/tours.php?lieu=Ardes&an=2026&id=R2>

Ce circuit ne diffère de la version gravel que par l'évitement du col de la Liste et de son dernier kilomètre muletier.

Au départ il faut suivre la D36 (c'est la vallée de Rentières) sur 12 km, puis prendre à droite la D 126 (cote 965 m) qui monte à Auzolle (1100 m environ) et à La Cabane (1143 m) où on retrouve la D 32 et le circuit de la version gravel.

A partir de là, les circuits route et gravel sont rigoureusement identiques.

G2b: Boucle Mazoires Domarège (VTT ou gravel) : 25 km, 723 m de dénivelé et 2 cols

<https://centcols.org/membres/cctours/tours.php?lieu=Ardes&an=2026&id=G2a>

Du centre de vacances regagner la route principale (D23) à remonter à gauche en direction d'Anzat-le-Luguët. A la sortie du bourg, prendre à droite une voie communale en direction de Mazoires et de Pérérol. D'emblée la pente est forte. On longe sur la gauche le parc animalier d'Ardes-sur-Couze dont on ne voit guère que le grillage. Vers le km 3, il y a un lacet assez prononcé avec une route à gauche vers le village de Bonmorin : ne pas la prendre et garder la direction de Mazoires. Un peu plus haut, une route part à droite vers le château et le hameau de Pérérol : là aussi garder la direction de Mazoires. En laissant successivement Trioule sur la droite et la Rochette sur la gauche on parvient vers le km 6 au col de Chire Blanc (1065m, pas de panneau sommital). C'est là que fut organisée la 1^{ère} concentration régionale des Cent Cols en Auvergne en août 1986.

Du col la descente est rapide vers le village et ruisseau de Vèze. Une courte remontée conduit au bourg de Mazoires. Il faut couper la D126 et prendre quasiment en face une voie communale goudronnée en direction de Flay. Parvenu à un point haut (1071 m), marqué d'une croix, quitter cette route pour prendre sur la gauche une piste roulante revêtue de pouzzolane : elle contourne par l'ouest la cime de Domarège (point culminant 1273 m).

La piste monte à un point haut (1184 m) où se présente une fourche : prendre à gauche et descendre vers le hameau de Cuzol où on retrouve le goudron. Cette petite route mène au col de la Pierre Plantée (1129 m) en surplombant sur la gauche une carrière où domine la couleur rouge ocre de la pouzzolane.

Le col se situe sur la D 126 : la prendre à droite vers Aubignat jusqu'au carrefour des Baraques de Boisseuge. Prendre ici la D23 sur la gauche (direction Ardes), passer à Chastrix, puis aussitôt après la route de Chassolles, prendre à droite la piste de Clavières. On tangente à nouveau la D23 vers la déchetterie pour reprendre une piste allant vers Zanières. Juste avant de retrouver la D28 (route d'Apchat) prendre à gauche une piste qui ramène à l'entrée d'Ardes-sur-Couze en passant par les lieudits les Fraisses, le Bel-Air et Teyne.